électeurs en herbe

Parcours Élections Régionales

Débat : Pour ou contre le droit de vote à 16 ans ?

OBJECTIFS

- Prendre connaissance des arguments contradictoires sur une question qui fait débat : le droit de vote à 16 ans.
- Exprimer un point de vue et écouter les arguments des autres.
- Échanger sur sa vision du droit de vote.

DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant.e.s sont invité.e.s à discuter sur la possibilité d'ouvrir le droit de vote dès 16 ans.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Améliorer et mettre à l'épreuve ses compétences de communication au sein d'un groupe (expression, écoute, argumentation, prise en compte de l'avis des autres).

DURÉE

2 heures

SOCLE COMMUN

- Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

RESSOURCES

- Corpus documentaire Débat : Pour ou contre le droit de vote à 16 ans ?
- Rubrique "Animer un débat" du site : Animations transversales
- Fiche ressource Éduscol sur le débat

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Salle aménagée pour favoriser les déplacements des participant.e.s et/ou le travail en petits groupes
- Post-it

Method

POUR COMMENCER : EXPLICATIONS DU JEU DE RÔLE LA PLAIDOIRIE (5') :

- Deux équipes d'avocat.e.s s'affrontent pour convaincre un tribunal fictif qu'il faut ou qu'au contraire, qu'il ne faut pas, abaisser la majorité électorale à 16 ans en France.

ÉTAPE 1 : RÉPARTITION DES GROUPES (10') :

- Demander aux participant.e.s de se positionner spatialement ("d'accord" d'un côté, "pas d'accord" de l'autre, avec éventuellement les indécis.e.s au milieu).
- Répartir les participant.e.s en 2 groupes (ou 4 selon le nombre de personnes). Le premier groupe va plaider pour l'instauration du vote à 16 ans, et le deuxième contre.

ÉTAPE 2 : PRÉPARATION DE LA PLAIDOIRIE (60') :

- Au sein des groupes, prévoir un temps de travail individuel où chacun.e des participant.e.s réfléchit à des arguments et les inscrit sur des post-it. Pour ce faire, ils peuvent disposer des articles du ***Corpus documentaire*** (10 min)
- Les post-it sont partagés au sein du groupe, qui prépare sa plaidoirie.
- *Quelques conseils pour les aider dans la préparation :*
  - *Il vaut mieux filer deux ou trois arguments et bien les expliciter, plutôt que de faire un catalogue d'arguments ;*
  - *Donner des exemples ;*
  - *Anticiper un argument adverse pour le réfuter ;*
  - *Raconter une histoire si elle permet de servir le propos du discours ;*
  - *Etc...* (35 min)
- Prévoir un temps pour réfléchir à la présentation formelle de la plaidoirie et s'y préparer (15 min)

ÉTAPE 3 : PRÉSENTATION DES PLAIDOIRIES (15') :

- Chaque équipe présente sa plaidoirie. Une seule personne de chaque groupe peut présenter la plaidoirie. Plusieurs personnes d'un même groupe peuvent également y participer.

ÉTAPE 4 : BILAN (15') :

- Proposer un bilan :
  - Quelles ont été les forces et les faiblesses des plaidoiries ?
  - Faire la synthèse des arguments exprimés
  - Apporter des compléments d'information (et nuancer au besoin) et développer les arguments manquants.
- Demander à nouveau aux participant.e.s de se positionner spatialement. La séance les a-t-elle fait évoluer les opinions dans un sens ou dans un autre ? Pourquoi ? S'ils ou elles ont toujours le même avis sur la question, quels sont les arguments qui les ont conforté.e.s ?

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

Pour aborder plus largement la question des droits des enfants / mineurs, vous pouvez évoquer la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1989 - et notamment ses articles 13, 14 et 15 (liberté d'opinion, d'expression et d'association). Il s'agit du premier texte international juridiquement contraignant concernant l'ensemble des droits fondamentaux de l'enfant.